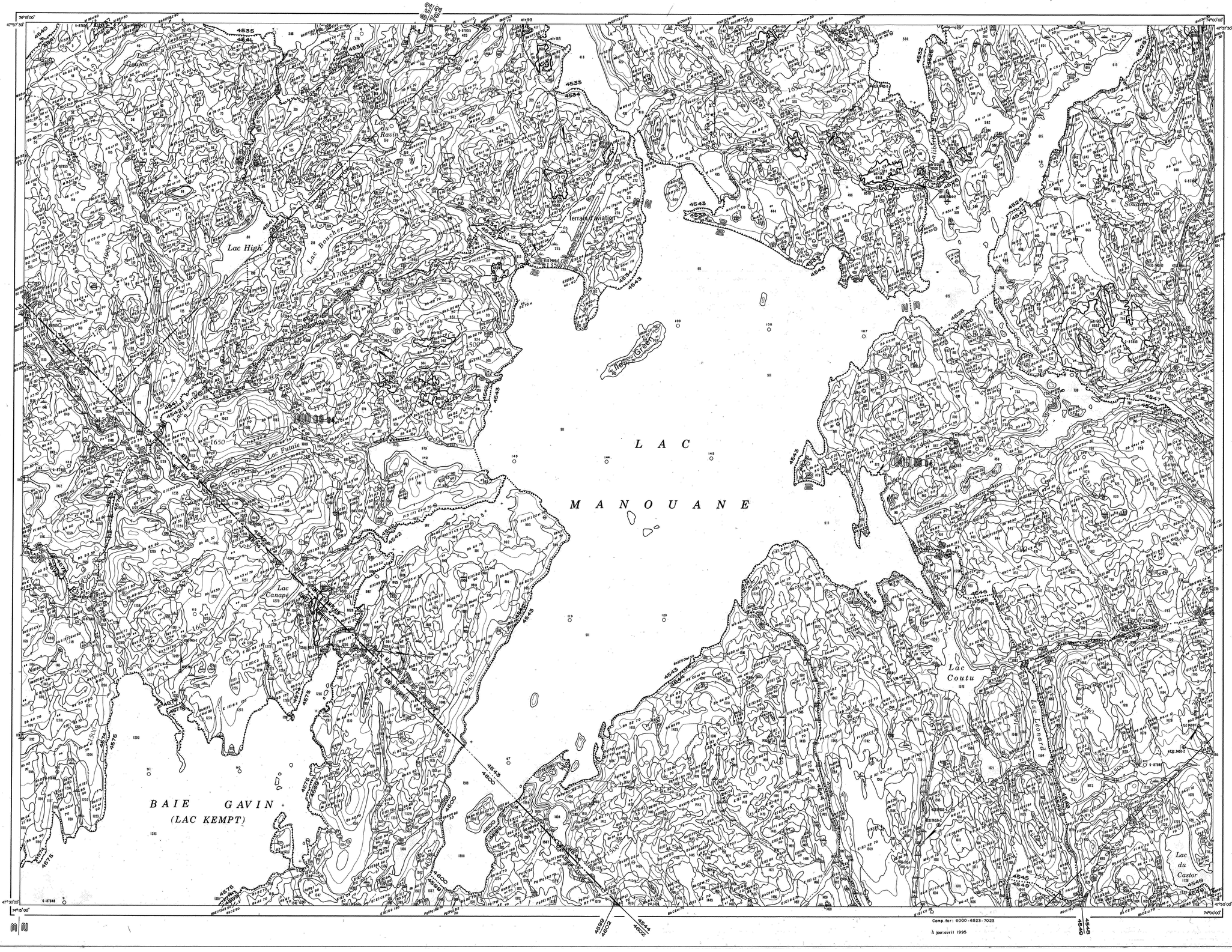

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	10
Coupe avec réserves de la régénération	11
Coupe avec réserves de semenciers	12
Coupe progressive d'ensemencement	13
Coupe à diamètre limite	14
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	15
Coupe partielle	20
Dégage partiel (dégagé ou épaisé)	30
Plantation à racines nues	50
Plantation de boutures	55
Plantation de boutures	60
Ensemencement	65
Récolte commerciale	90
Récolte dans les lisières boisées (abattoir de lisières)	91

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont un origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (M)
— — à peuplier (plantation)	R (P)
Pessière	Pe
— — à épinettes et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée	Pe (E)
— — à thuya (cèdre)	Pe (T)
— — à mélèze	Pe (M)
— — à peuplier	Pe (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pe (PB)
— — à pin rouge	Pe (PR)
— — à pin gris	Pe (PG)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (S) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (N) p
— — (plantation d'épinette noire)	E (N) p
— — (plantation d'épinette rouge)	E (R) p
Sapinière	Sa
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (P)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — avec thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pb (T)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec peuplier	Pb (P)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (R)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec peuplier	Pr (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (R) p
Cédrière	Ce
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	T(N) p
Prucheraie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à peuplier	Me (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillu d'essences indéterminées	F	F
— — — avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)
— — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb(E)	Bb(E) (F)
— — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (F)
— — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (F)
— — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (F)
— — — avec résineux	Bb R	Bb R (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B1 R	B1 R (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (F)
Peuplerais rouge résineux	Pr R	Pr R (F)
Erablière avec sapin	Er S	Er S (F)
Erablière résineux	Er R	Er R (F)
Erablière à érables tolérants	M Tl	M Tl (F)
— — — sans pin blanc	M Pb	M Pb (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences indéterminées	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — par station humide (plantation)	F1 p
Bouleaux blancs	Bb
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerais	Pe
Erablière rouge	Er
Erablières	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (J)
— — à peupliers	E (P)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences résineuses	E (S)
Plantation d'érable à sucre	E(S) p
— — de bouleaux jaunes	P(BJ) p
— — de peuplier	P(P) p
— — de peuplier hybride	P(H) p
— — de frêne d'Amérique	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	12
Coupe partielle en damier	13
Coupe partielle par bande	14
Coupe partielle plus épaisse légère	15
Chablis partiel	16
Chablis partiel	17
Brûlis partiel	18

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement: 1 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	12
Brûlis	13
Chablis totale	16
Chablis adulte	17
Friche	18
Plantation	1

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (seul)	0-30 ans	70-90 (seul)	50-70 (seul)
20	31-60	80-30	50-80
30	61-80	80-50	50-80
40	61-80	90-50	50-90
50	81-100	90-70	70-90
60	101 et plus	90-70	70-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Pruche à dominance de haut: rajeunie, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleuse inéquienne: Pruche à dominance de haut: vieillissante, majorité des tiges entre 90 et 120 ans. Autres peuplements: majorité des tiges en plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (22m et + / 20m et +)	2 (17m / 20m)	3	4	5 (7m / 4m)	6
A 81%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 41-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Abrupte	76 % et plus	a

Superficie entourée de pentes à 31% N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

50 D 13 Q 50 M
— densité
— classe de pente
— classe d'âge
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 t 6 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. EGR.: MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 43-2
Unité d'aménagement: 2*
Unité de sondage: 000 09 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 316 06
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 32900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4545 *
Région écologique: 7a2*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 69 0 MATAWINIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/87
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-0-15 S.E.	31-0-16 S.O.	31-P-13 S.E.	31-P-13 S.O.
31-0-10 N.E.	31-0-9 N.O.	31-P-12 N.E.	31-P-12 N.O.
31-0-10 S.E.	31-0-9 S.O.	31-P-12 S.E.	31-P-12 S.O.
31-0-7 N.E.	31-0-8 N.O.	31-P-5 N.E.	31-P-5 N.O.

31 0/9 S.E.